



COMMUNIQUE N°2018-17/CDE /RR À L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly, Président de la Caisse des Ecoles, informe les parents d'élèves que l'inscription à la cantine scolaire se fera du 2 au 13 Juillet 2018 et reprendra le 23 Juillet 2018 de 08h30 à 13h00, selon le tableau ci-après :

JOURS	ECOLES CONCERNEES
LUNDI	Edgard GALLIOT Parc LINDOR
MARDI	Jacques LONY Michel DIPP
MERCREDI	Emile GENTILHOMME Eugène HONORIEN
JEUDI	Jules MINIDOQUE Elvina LIXEF Saint-Ange METHON
VENDREDI	Moulin à Vent

Les parents sont priés de se munir des pièces suivantes :

- Copie avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016
- Copie du dernier décompte de prestations familiales
- Copie de l'attestation de quotient familial CAF
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, Eau, Téléphone)
- Présentation du livret de famille.

NB : Il est précisé que les parents qui sont redevables des frais de repas au titre de l'année scolaire 2017/2018, devront s'acquitter de ces frais en mairie avant toute réinscription.

Rémire-Montjoly,
le 20 Juin 2018

 Le Maire,
Jean GANTY

Diffusion :
-Parents d'élèves